



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E191084

VALABLE JUSQU'AU 20/09/2025

ÉDITÉ LE 24/09/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/02/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 7 600

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BOURG EN BRESSE 2007B40026

Siret : 493 868 459 00014

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :  
MAAF 101144073G001

Assurance Responsabilité Civile :  
MAAF 101144073G001

Situation fiscale et sociale : A jour au 04/06/2024

Raison sociale : C.B. SOLAIRE

318 RUE DE COTE REAL  
CHAVORNAY  
01260 ARVIÈRE-EN-VALROMEY

Téléphone : 09 75 85 37 99

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : info-cbsolaire@orange.fr

Responsabilité légale :  
REMONDAT BRUNO GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                       | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5221 | Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert                                                     | 13/06/2023           |
| 5222 | Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> | 13/06/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories             | Date d'attribution |
|------------------------|--------------------|
| o Chaudière bois       | 21/09/2021         |
| o Poêle ou insert bois | 21/09/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE  
188 ROUTE DE CROIX JEAN JACQUES  
CS0013 - CHATILLON EN MICHAILLE  
01204 VALSERHONNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.